

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/03/2008 (Dernière actualisation de la page 01/03/2008)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	10.6556		
Spécialisé	10.9682		
Spécialisé +	11.1708		
Qualifié	11.6147	12.0988	12.1958
Qualifié +	12.2925	12.5731	